

graffiti



Déca I

Décapant graffiti surpuissant liquide

Décapant très puissant utilisé pour l'élimination des graffiti sur la pierre, le béton, le bois, le crépis, etc. Il ne doit pas être utilisé sur les surfaces fragiles comme le plastique, la peinture, les bardages pré-laqués, l'aluminium anodisé, les pierres collées...

Il est efficace même sur les surfaces humides.



Mode d'emploi

Etant un décapant puissant et agressif, procéder à la protection de la voie publique, des passants et des utilisateurs. Appliquer le produit à la brosse sur les graffiti et laisser agir mais sans attendre le séchage total. A l'aide d'un appareil à haute pression, rincer la surface traitée en se tenant à distance puis insister avec la pression (10 cm environ) pour éliminer le reste des graffiti incrustés dans les porosités.

Précautions d'utilisation

S'assurer que les surfaces environnantes fragiles soient bien protégées (voitures stationnées). Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. Port de gants, lunettes et tenue antiacide obligatoire. Utiliser en milieu aéré. Ne pas rejeter à l'égout.

Données techniques

Aspect : liquide, brun orange

pH : 0 - 1

Densité : 1,16

Législation

- Sécurité : risque d'effets nocifs graves en cas d'exposition répétée ou prolongée et par inhalation, contact avec la peau et par ingestion. Risque d'effets corrosifs. Risque d'effets cancérogènes de troisième catégorie. Risque d'effets mutagènes de troisième catégorie. Risque d'effets létaux aigus toxiques avec des symptômes d'intoxication par inhalation, contact avec la peau et ingestion. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique selon la Directive dite "toutes préparations" 1999/45/CE et ses adaptations.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le *personnel médical*.

- Protection de l'environnement :

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

- Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Emballage : carton de 4 bidons de 5 kg

06/06/07 Ind. 4



EYREIN industrie

Z.I. La Croix-St-Pierre
19800 EYREIN
Tél. 05 55 27 65 27
Fax 05 55 27 66 08